

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Groupe de travail pour l'intégration des handicapés	Prix attribués à des constructions adaptées aux handicapés	Maîtres d'ouvrages, architectes et ingénieurs. Ne seront jugées que des constructions déjà mises en service	29 février 84	
Bourgeoisie de Sierre	Maison bourgeoisale à Granges VS, CP	Architectes indépendants établis dans la commune de Sierre depuis le 1 ^{er} mars 1983	15 mars 84 B 2	1/84
Gemeindeverband Altersheime Lyss-Schüpfen	Altersheim Schüpfen BE, CP	Architekten, die ihren Geschäftssitz mindestens seit dem 1. April 1983 in den Verbundsgemeinden Busswil, Grossaffoltern, Lyss, Rapperswil oder Schüpfen haben	30 mars 84 (28 oct. 83)	
Einwohnergemeinde Baden, Aargauische Stiftung für cerebral Gelähmte, Katholische und Reformierte Kirchgemeinde	Schul- und Zentrumsanlage «Höchi» in Baden-Dättwil, CP	Architekten, welche im Bezirk Baden heimatberechtigt sind oder hier seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	30 mars 84 (23 déc. 83)	
Industrielle Betriebe der Stadt Zürich	Künstlerische Gestaltung der unterirdischen Stationen der Tramlinie Zürich-Schamendingen, CI	Alle im Kanton Zürich seit mind. dem 1. Januar 1982 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie alle Künstler mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich	2 avril 84	
Stadt Olten	Überbauung Schützenmatte, Olten, CP	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1983 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Planungsregion der Bezirke Olten-Gösgen-Gäu heimatberechtigt sind	2 avril 84 (dès 10 oct. 83)	
Municipalité de la commune de Campione IT	Restructuration du centre ville et du Casino municipal de Campione, IT, deux phases	Architectes ressortissants des pays de la CEE et de 22 autres pays, la Suisse incluse	6 avril 84 (4 nov. 83)	
Conseil communal de Villars-sur-Glâne FR	Concept d'aménagement et d'urbanisme du secteur de Cormanon-Est, Villars-sur-Glâne FR	Tous les aménagistes, urbanistes et architectes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1983	9 avril 84 (30 nov. 83)	23/83 B 114
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Gymnase et Ecole supérieure de commerce à Nyon VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud depuis le 1 ^{er} décembre 1982, ainsi qu'architectes vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais depuis le 1 ^{er} décembre 1982 et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat	19 avril 84 B 2	1/84
Foster Ass., London, Royal Institute of British Architects	International students competition 1984; theme: Electronics Research Laboratory	Competition open to all part and fulltime students of architecture who will not be fully qualified on July 1, 1984	8 mai 84	3/84
Commune de Viège VS	Centre culturel et communal à Viège, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} décembre 1983 en Valais ainsi que ressortissants valaisans établis en Suisse	28 mai 84 (31 janv. 84)	3/84 B 10
Commune de Martigny	Place du Manoir, CI	Architectes domiciliés ou établis en Valais ainsi qu'architectes de Suisse romande et du Tessin inscrits au Registre A ou B	Nouveau: (17 février 84)	22/83 B 115
Staff Leuchtenwerke Lemgo BRD	Staff-Preis «Design und Licht», Licht- und Beleuchtungstechnik, int. Wettbewerb	Industrial Designer und Architekten, die noch in der Ausbildung sind bzw. deren Studienabschluss nicht länger als drei Jahre zurückliegt	30 juin 84	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Autoroute N9 Vallorbe - Chavornay: pont du Daillard

Résultats du concours de projets

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours de projets entre cinq groupes formés chacun de deux bureaux d'ingénieurs.

Le pont du Daillard a pour but d'assurer la liaison entre les évitements de Lignerolle et de Ballaigues, dont le premier est en service depuis l'automne passé et le second sera ouvert au trafic l'automne prochain. L'ouvrage, long de 850 m et large de 15 m, franchit deux vallons de 40 et 50 m de profondeur.

Le jury était composé comme suit :

MM. H. Vonlanthen, ingénieur en chef du Bureau des autoroutes, Lausanne, président ; J.-C. Badoux, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Lausanne ; A. Dolci, architecte, Yverdon ; J.-P. Dresco, architecte cantonal, Lausanne ; H.-H. Hauri, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich ; Ch. Menn, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich ; Cl. Monod, ingénieur, Lausanne ; P. Schmalz, adjoint scientifique à l'Office fédéral des routes, Berne ; R. Walther, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Lausanne.

Il a apprécié et classé les projets en fonction des critères suivants :

- conception et construction ;
- esthétique et intégration au site ;
- coût.

Le critère « conception et construction » jouait un rôle prépondérant, les deux autres critères avaient le même poids, celui-ci étant toutefois inférieur au poids du premier.

Le jury a classé les projets et décerné les prix suivants :

1^{er} prix: Fr. 38 000.— Réalini & Bader & associés, Ingénieurs-conseils SA, 10, chemin des Croisettes, 1066 Epalinges, et Carroz & Kung, Ingénieurs civils SA, 32, Grand-Rue, 1530 Payerne

2^e prix: Fr. 36 000.— Perret-Gentil + Rey & associés SA, Ingénieurs, Maison-Rouge 7, 1400 Yverdon, et B. Janin + F. Girard, Ingénieurs civils, 2, chemin du Stade, 1007 Lausanne

3^e prix: Fr. 28 000.— Bonnard & Gardel, Ingénieurs-conseils SA, 61, avenue de Cour, 1007 Lausanne, et Piguet, Ingénieurs-conseils SA, 38 bis, Mousquines, 1005 Lausanne

4^e prix: Fr. 22 000.— Monod, Ingénieurs civils SA, 4, chemin de Fontatad, 1008 Prilly, et Zwahlen & May SA, Les Iles, 1860 Aigle

5^e prix: Fr. 16 000.— Schindelholz & Dénériaz SA, 3, place Chauderon, 1003 Lausanne, et Schalcher & Frey, Ingénieurs civils, 77, rue de Genève, 1004 Lausanne

Par ailleurs, le jury recommande au maître de l'ouvrage la mise en soumission et l'exécution du projet classé au premier rang.

Les projets seront exposés à l'intention du public à l'Ecole polytechnique fédérale, à Ecublens, centre Midi, 1^{er} étage, espace «exposition», du 20 février 1984 dès 14 heures au 2 mars 1984 jusqu'à 12 heures.

Heures d'ouverture de l'exposition de 8 à 20 heures sans interruption, les samedis et dimanches exceptés.

Nous reviendrons prochainement sur ce concours.

Congrès

Maintenance et amélioration de l'habitation collective

Lausanne, 23 février 1984

Cette journée d'étude, qui se tiendra dans les bâtiments du Comptoir suisse, à Lausanne, à l'occasion de l'exposition *Habitat et Jardin 84*, sera animée par l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, les architectes responsables de l'urbanisme du canton et de la Ville de Genève, des artisans qui ont participé aux travaux de rénovation du quartier des Grottes, à Genève, et l'Office fédéral du logement.

La journée sera ouverte à 8 h. 45 et close à 17 heures. On pourra y

entendre une douzaine d'exposés consacrés aux différents aspects de la réhabilitation de l'habitat et participer aux discussions qui suivront chacun des groupes d'exposés.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Journée de la réhabilitation de l'habitat, c/o Editions Chantiers SA, av. des Planches 22, 1820 Montreux ; tél. 021/63 48 31, int. 47.

Revêtements routiers : techniques nouvelles

Ce cours de perfectionnement est organisé par la Fédération

suissesse des cadres de la construction (FSCC), par l'Union suisse des professionnels de la route (VSS) et par l'Union d'entreprises suisses de construction de routes (VESTRA).

Neuchâtel : jeudi 23 février 1984.

Lausanne : jeudi 1^{er} mars 1984.

Genève : jeudi 8 mars 1984.

Programme

Introduction : J. Dormenval, ing. dipl. EPFZ, Zschokke SA, Genève.

Liaisons modifiées et revêtements spéciaux : M. L. Pigois, ing. dipl. EPFZ, chargé de cours EPFL, Lausanne.

Mise en œuvre et compactage des revêtements bitumineux : Y. Christen, ing. dipl. EPFZ, Grisoni Zaugg SA, Vevey.

Critères de qualité et essais de laboratoire : M. Pittet, technicien, LAVOC, Lausanne.

Enduits superficiels et revêtements d'entretien : P. F. Coulot, chef du Service d'entretien, canton de Neuchâtel.

Régénération des revêtements hydrocarbone (rabotage, thermorégénération, recyclage) : R. Roth, ing. dipl. EPFZ, Stuag, Berne.

Information et inscription : Fédération vaudoise des entrepreneurs, case postale 375, 1001 Lausanne, tél. 021/36 18 21. CCP 10-449.

Comportement à l'état de service des constructions métalliques

26-30 mars 1984

But du cours

Ce cours a pour thème général l'étude du comportement à l'état de service des constructions métalliques. En effet, la connaissance du comportement sous charges réelles est d'autant plus essentielle que les calculs de dimensionnement se font maintenant le plus souvent à la ruine ; les économies de matières qu'autorisent de meilleures connaissances des matériaux, et des techniques de calcul plus efficaces, accentuent l'importance des études globales sous charges réelles. Parmi les différents objectifs de ce cours, citons-en trois principaux :

Un premier but est de combler le manque d'informations concernant l'état de service. En effet, depuis l'introduction — en 1979 — de la norme SIA 161 «Constructions métalliques», norme introduisant la «vérification à la ruine» et la «vérification à l'état de service», l'accent est trop souvent mis sur la première vérification, en laissant de côté la seconde, peut-être souvent par manque d'informations précises. Un deuxième but est de mettre en évidence les liens qui existent entre la conception des détails constructifs et le comportement en service d'une structure métallique. En effet, les ingénieurs ont habituellement peu d'informations sur le comportement et le vieillissement des structures qu'ils ont projetées. De même, les responsables de l'entretien

n'ont que rarement été impliqués dans le processus de conception et d'élaboration des projets.

De nombreuses constructions métalliques, notamment des ouvrages d'art, sont en service depuis plus de cinquante, voire cent ans. Elles donnent généralement satisfaction, mais quelle est leur durée de vie restante ? Un troisième but de ce cours est d'apporter les éléments permettant de répondre à cette question. Ce cours s'adresse donc aussi bien à ceux qui projettent un ouvrage qu'à ceux qui en assurent l'exploitation.

Participants

Ce cours s'adresse aux ingénieurs civils désirant se perfectionner dans le domaine de la construction métallique. Une bonne connaissance de la norme SIA 161 ainsi que des cours polycopiés de l'ICOM est la condition nécessaire, mais suffisante, pour une bonne compréhension de ce cours.

Conférenciers

MM. Jean-Claude Badoux, professeur, Manfred A. Hirt, professeur, Michel Crisinel, ing. EPFL-SIA, Jean-Paul Lebet, ing. EPFL-SIA, et Henri Burnier, ing. EPFL-SIA.

Organisation, renseignements et inscriptions (jusqu'au 12 mars 1984) : ICOM-Construction métallique, GCB-EPFL, 1015 Lausanne ; tél. 021/47 24 25-27.

«Earthquake relief in Less Industrialized Areas»

Zurich, 28-30 mars 1984

C'est le thème du symposium international organisé à l'EPFZ par la SIA et le Comité national suisse de génie parasismique. Le but en est d'étudier les conséquences économiques des effets des séismes, l'organisation des secours, la reconstruction. Le congrès est complété par une exposition présentant les organisations de secours et illustrant les contributions les plus originales.

Langues officielles du congrès : anglais de préférence et français. Pas d'interprétation simultanée. Programme, renseignements et inscriptions : Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich (Suisse), tél. 01/20115 70.

Journée de la construction métallique

Vendredi 25 mai 1984

Les spécialistes en construction métallique sont d'ores et déjà informés qu'une journée d'étude sera organisée à leur intention le 25 mai prochain par l'ICOM à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. La matinée sera consacrée à différents exposés sur la recherche à l'ICOM, alors que l'après-midi permettra aux participants de visiter la halle des structures, les stands d'essais, d'assister à une démonstration ainsi qu'à deux exposés présentés par des praticiens. Le programme détaillé sera publié dans ces colonnes.